

Le décalage contextuel dans les communications médiées par écran : à la croisée de la dématérialisation du contexte et de la re- textualisation des échanges

Béatrice Fracchiolla

► To cite this version:

Béatrice Fracchiolla. Le décalage contextuel dans les communications médiées par écran : à la croisée de la dématérialisation du contexte et de la re- textualisation des échanges. CORELA - COgnition, REprésentation, LAngage, CERLICO-Cercle Linguistique du Centre et de l'Ouest (France), 2019, Co(n)textualisation(s), HS-27, <https://journals.openedition.org/corela/7803>. 10.4000/corela.7803 . halshs-02468807

HAL Id: halshs-02468807

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02468807>

Submitted on 6 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Corela

Cognition, représentation, langage

HS-27 | 2019

Co(n)textualisation(s)

Le décalage contextuel dans les communications médiées par écran : à la croisée de la dématérialisation du contexte et de la re-textualisation des échanges

Béatrice Fracchiolla



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/corela/7803>

DOI : 10.4000/corela.7803

ISSN : 1638-573X

Éditeur

Cercle linguistique du Centre et de l'Ouest - CerLICO

Référence électronique

Béatrice Fracchiolla, « Le décalage contextuel dans les communications médiées par écran : à la croisée de la dématérialisation du contexte et de la re-textualisation des échanges », *Corela* [En ligne], HS-27 | 2019, mis en ligne le 12 avril 2019, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/corela/7803> ; DOI : 10.4000/corela.7803

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.



Corela – cognition, représentation, langage est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Le décalage contextuel dans les communications médiées par écran : à la croisée de la dématérialisation du contexte et de la re-textualisation des échanges

Béatrice Fracchiolla

« Un homme s'affaisse subitement ; on le transporte d'urgence à l'hôpital. Le médecin qui procède à l'examen note (...) les signes cliniques d'une intoxication aiguë d'origine alcoolique ou médicamenteuse. Pourtant les examens de laboratoire ne montrent aucune trace de substance de ce genre. L'état du patient demeure incompréhensible jusqu'au moment où, revenant à lui, le patient apprend au médecin qu'il est ingénieur des mines et qu'il vient de travailler pendant deux ans dans un gisement de cuivre des Andes située à 5000 m d'altitude. On comprend alors que l'état du patient n'est pas une maladie au sens ordinaire du terme, c'est-à-dire une altération d'un organe ou d'un tissu, mais pose le problème de l'adaptation d'un organisme cliniquement sain à un changement radical de milieu. Si l'attention du médecin restait centrée sur le patient seul, et si n'entrait en compte que l'écologie du milieu habituel propre médecin, l'état du patient demeurerait un mystère »

(Watzlawick & al. 1967 : 14)

Introduction

- 1 Le développement des technologies du numérique, d'internet, ont progressivement et profondément modifié les modalités d'échanges ces trente dernières années. En particulier, les médias de communication numérique à distance et les créations logicielles de communication entre les individus qui ont émergé (sms, tchat, facebook, tweeter, toutes les possibilités de commenter, discuter en ligne, blogs, courriel, whatsapp, etc.) ont entraîné un développement sans précédent de nouvelles formes et technologies de l'écrit et de l'écriture - avec certaines spécificités d'« écriture » liées aux conditions de

production matérielles et logicielles (Barbosa, 1992 ; Paveau 2017a et b) – ainsi qu’une re-textualisation des échanges concomitante à une dématérialisation du contexte.

- 2 Or, la dématérialisation du contexte – propre à ces environnements¹ – complexifie de manière exponentielle sa compréhension, multipliant les risques de malentendus, de décalages, d’incompréhension. Les personnes qui communiquent ne sont pas physiquement présentes l’une à l’autre. Leur rencontre s’effectue et se matérialise *via* un texte. La textualité devient dès lors un nouveau mode de rencontre, dont le texte est le lieu. Le fait que nous imaginions la communication comme si elle était instantanée développe une compréhension textuelle du message, dans l’instant où nous le lisons, qui est donc propre à la réception. Le destinataire-interactant disparaît (littéralement) derrière les écrans. Ce seul fait tend à fausser la notion de relation entre les personnes, ce qui peut avoir des répercussions, y compris sur les histoires relationnelles de longue date. Les traces numériques des échanges sont éphémères et l’échange, privé de sensorialité, s’étiole (Fracchiolla et Schultz-Romain 2016, 2015a, b, 2014). Les sms ou courriels qui, mal compris, parfois lapidaires, peuvent générer des désaccords, montées en tension, voire des clashes en sont des exemples². Tous ces échanges reposent sur une faille identique : ils privent l’interaction des nombreuses possibilités de régulation que permet la présence et dont nous privent les écrans. Or, la communication repose seulement sur un pourcentage très faible de verbal (Krauth-Gruber et al. 2009).
- 3 Ce que je définis comme le *décalage contextuel*, qui s’insinue dans ce manque, est aussi nécessairement décalage énonciatif – ce qui va être explicité. Il repose sur une certaine inadéquation ou non coïncidence (Authier 1990)³ (de points de vue, de positions, de représentations, de connaissances, etc.) que l’on cherche à rendre adéquate ou faire coïncider, entre ce qui est dit et écrit, et le contexte – qui se résume, ici, la plupart du temps et de manière caractéristique, à l’individu lui-même. Autrement dit, ce type d’environnement oblige à consacrer une partie de l’énergie communicationnelle non plus à la communication, mais à une constante recontextualisation pour la rendre possible. La première partie sera consacrée à expliquer et définir les raisons et les modalités d’existence de ces phénomènes consubstantiels au décalage contextuel et directement problématisés sur les notions de contexte, contextualisation et décontextualisation (Kerbrat-Orecchioni 2012), à partir des principaux éléments des théories de l’énonciation (Maingueneau 1981) et de l’analyse de discours, en particulier autour des notions d’interdiscours et de mémoire discursive⁴, mais aussi de dialogisme et de polyphonie énonciative (Bakhtine 1977, Sitri 2004) sous-jacentes à l’exposé qui va suivre. Une deuxième partie en étudiera les manifestations à travers l’analyse d’un extrait de corpus, constitué par des réactions au texte *la liberté d’importuner* paru dans le *Monde* du 10 janvier 2018.

1. Définition du décalage contextuel

1.1 Emergence du décalage contextuel : explication d’un phénomène discursif

- 4 L’invasion du quotidien par les médias de communication numérique à distance a plusieurs conséquences notables. Sur le plan public, qui va nous occuper ici, en raison du corpus choisi, l’une de ces conséquences consiste en une mise en scène continue du fait d’actualité, de l’événement médiatique, des dires d’autrui, des surgissements d’images et

de vidéos, capturées tant par des professionnels que par le tout venant, et de leur manipulation globale pour faire du buzz, faire parler de soi, être les premiers à avoir dit ou appris quelque chose qui est de l'ordre de l'événement discursif (Calabrese 2013, Moirand 2007) ; cela, dans la mesure où c'est par le discours d'autrui que nous en prenons connaissance. Nous nous intéresserons donc ici d'abord à ce qui est dit, comme événement discursif producteur d'autres discours, commentaires, et qui devient « ce dont on parle » (Moirand 2004). Cette émulation à la façon des paparazzi, qui est aussi compétition commerciale entre les différents médias a entre autres pour conséquence directe la multiplication des « fake news » (Rabatel 2017).

- 5 La continuité de l'information médiatisée combinée à sa disponibilité (il suffit de se connecter *via* son mobile de n'importe quel endroit, à n'importe quel moment sur le site d'un quotidien, d'un réseau social etc. pour apprendre pratiquement en temps et en heure ce qui vient de se passer, ce que untel vient de dire, faire, etc.) produit à son tour des messages sous forme de commentaires⁵, de redirections *via* le partage, le retweet (Paveau 2017a). Ainsi, la réactivité, qui est surtout émotionnelle, motivée par le ressenti face à l'actualité et non fondée sur une réflexion organisée et mûrement pensée, est devenue l'une des principales modalités interactionnelles⁶. Ce type de prise de parole tend ainsi à en susciter de nouvelles, qui la commentent et s'y ajoutent comme autant d'ajustements successifs du dire ; bref une production de textes écrits nombreux dont l'objet unique est de venir réguler l'absence de contextualisation commune du dire initial. Phénomène issu d'un ensemble de points de vue⁷ non convergents et non distancés, le décalage contextuel entraîne en retour des prises de positions non consensuelles avec d'autant plus d'évidence qu'il est produit dans un système clos. Le système est clos dans la mesure où il est constitué par une énonciation non testée au préalable dans une interaction régulatrice⁸ et réalisée dans un énoncé-texte qui en demeure l'unique trace.

1.2. La dématérialisation du contexte

- 6 Comme nous venons de le voir, la définition du décalage contextuel est co-dépendante des communications écrites numériques et, par conséquent, des trois éléments qui les caractérisent fondamentalement : à savoir, 1/ qu'elles sont différées (mais imaginées comme simultanées) ; 2/ qu'elles se trouvent délocalisées : le lieu d'énonciation et le lieu de réception ne coïncident pas. Cette absence de face à face génère une décontextualisation du locuteur/énonciateur par rapport au(x) destinataire(s)⁹. Nous promenons en effet toujours avec nous nos extensions numériques (tél. portable, tablette, ordinateur...) qui nous permettent d'envoyer des messages écrits (mais aussi vocaux, images, vidéo... ou sous forme de gif ou d'emoji) (Panckhurst *et al.* 2013), à tout instant, de tout endroit, en continu et même en différé choisi – puisque certains logiciels permettent de choisir la date et l'heure d'envoi des messages. Cela, en toute ignorance de la part de nos interlocuteurs destinataires de l'endroit où nous nous trouvons réellement et avons rédigé le message (dans le métro, à notre bureau, au bord de la plage...) et réciproquement, en toute ignorance de notre part de là où se trouvent nos interlocuteurs.ice.s ainsi que de l'état d'esprit qui les anime(ra) au moment de la réception du message¹⁰. Enfin, troisième caractéristique de ces communications : elles se font sur un mimétisme de l'oral et de l'oralité (Marcoccia et Gauducheau 2007) qui repose sur le présent d'énonciation, avec la constance d'une adresse directe (Gadet 2010), entraînant une brièveté des messages, la présence renforcée de l'implicite, du présupposé et une

certaine forme d'incitation – sinon d'obligation – à la réactivité, la rapidité d'une réponse pour laquelle l'on pourra dire qu'elle se fait dans une presque instantanéité. Ici, l'utilisation du présent d'énonciation théâtralise, joue l'échange simultané : son objectif communicationnel et relationnel est de gommer, masquer cette distance, tout en étant clairement un artefact, la codification ritualisée d'un échange qui voudrait mimer l'oral en face à face, tout en ne le pouvant pas. Autrement dit, si l'on reprend les différents points listés ci-dessus, on constate que les éléments qui sont du domaine habituel de la deixis énonciative font tous l'objet d'un brouillage systématique, dans lequel même le présent d'énonciation devient illusoire – ce qui est visible par exemple lorsque l'on consulte internet sur une question précise pour obtenir un avis, un conseil d'autres usagers, et que l'on tombe sur des réponses avec des dates reculées, parfois de plusieurs années. Parallèlement à ce brouillage déictique et à cette dématérialisation du contexte on constate un réinvestissement du texte comme mode de communication premier et un retour en force de la textualité.

2. Le retour à une matérialité textuelle du message

- 7 Ces nouvelles manières de communiquer ont en effet aussi modifié en profondeur la notion de texte et de textualité. Le texte, à la fois matière, matériel et matériau fait l'objet d'explorations et d'exploitations diverses. À nouveau-là, présent, le texte se matérialise sous toutes les formes possibles, mais n'existe qu'en vertu de technologies qui sont d'abord matérielles puis logicielles¹¹ ; enfin, il est un « matériau » manipulable à merci : matériau d'échanges, de discussion, d'appropriation, de copie, de troncation, de reprise, de transformation, de commentaires etc. (Moirand 2004 : 6). Régis Debray a expliqué la manière dont l'histoire des sociétés et de leurs modes de communication est intrinsèquement liée à l'évolution de leurs supports de communication et à l'écologie de leur environnement (1991 : 267-31) mais rien, dans l'histoire de l'humanité, ne nous permet d'anticiper les conséquences épistémologiques de ces nouvelles techno-pratiques discursives.
- 8 Les différents logiciels et la portabilité recrudescence des matériels supports de cette production écrite (téléphones, miniaturisation des ordinateurs portables, des tablettes...) nous poussent à multiplier nos communications écrites, tant au niveau personnel (messages privés comme les sms, les tchats, les courriels, ou sur whatsapp etc.) qu'au niveau public, lorsque nous intervenons via des commentaires en ligne sur divers sites (presse, médias, blogs...). Chacun.e s'exprime de plus en plus de manière réactive et spontanée, dans l'instant, en particulier *via* les médias sociaux, pour y donner son propre avis ; c'est-à-dire, pour y affirmer verbalement l'aspect sous lequel il ou elle voit les choses. Pour toutes ces raisons, la textualité dont il s'agit, bien que toujours ancrée dans un présent énonciatif, finit par devenir avant tout aspectuelle, et non plus temporelle (Fracchiolla 2006).

2.1 Dimension sur-aspectuelle et sous temporelle de l'énonciation : rôle du présent d'énonciation et brouillage contextuel

- 9 D'une manière générale, la conscience de la ligne temporelle a évolué et cela se manifeste dans les caractéristiques énonciatives de la prise en charge du temps. Le passé antérieur ou surcomposé sont désormais pratiquement inconnus et peu utilisés. Au niveau verbal,

les caractéristiques énonciatives de l'expression linguistique du temps (et en particulier du présent) ont changé et se focalisent sur le présent de l'énonciation¹². La dimension aspectuelle du temps a ainsi supplanté la temporalité dans la majorité des textes que nous écrivons aujourd'hui, en raison de l'influence des nouveaux modes « d'écriture » (Paveau 2017 a et b) etc. Or, ma première hypothèse est que la place prise dans nos vies par le temps de l'énonciation est l'une des conséquences de nos modes d'interagir et de la réduction des espaces géographiques et temporels, en particulier *via* les médias de communication à distance. Cette absence de continuité temporelle, grammaticale, énonciative, entièrement vécue *dans le présent* – alors que le propre du présent est précisément son instabilité – est souvent amplifiée par le manque de connaissance et de continuité historique. (Fracchiolla, 2006 : 157-172). Le fait que l'attention se porte plus sur l'aspect des choses que sur leur temporalité se manifeste, sur le web, par l'accumulation des effets d'opinion (témoignages, jugements personnels – aspectuels donc) sur un fait, un événement, etc. Ma seconde hypothèse, qui découle de la première, est que si la notion d'aspect a supplanté le présent d'énonciation c'est probablement à cause du brouillage énonciatif constant dû à ces nouvelles modalités de communications : cette dimension sur-aspectuelle et sous temporelle des énoncés produits sont des indices de l'existence d'un décalage contextuel. L'immédiateté textuelle constante, la multiplication des messages et donc des textes nous confronte en même temps à une décontextualisation totale de ces messages dont le contexte n'est, la plupart du temps à proprement parler, que (co-) textuel, car constitué de dire, s'inscrivant en réactions à d'autres dire, écrits¹³ (commentaires et ressentis pour la plupart, de faits advenus).

2.2 Le décalage contextuel et la question épistémologique

- 10 J'évoquais dans la publication déjà citée de 2006 la problématique interprétative liée aux textes littéraires et le fait qu'un texte puisse apparaître comme tabou à un moment donné est souvent lié à une forme de réduction temporelle due à un hyper emploi du présent d'énonciation, qui fait ressurgir un événement du passé en élément du discours *comme s'il était à nouveau là*. C'est ainsi que l'on a pu voir se poser dans un amphi, en 1995, alors que *Le dictionnaire philosophique* de Voltaire était au programme de l'agrégation de lettres modernes, la question de savoir si Voltaire était antisémite – avec un certain nombre de représentations irrépressibles sur le sens que cela pouvait avoir pour des personnes sachant ce qu'a produit le nazisme, rapportées en décalé à l'article « juif » du XVIIIème siècle. « Les mots et les dire inscrits au fil des textes et des constructions étudiées forcent à s'interroger sur la façon dont ils voyagent au cours du temps, d'une communauté à une autre et d'une époque à une autre. « Cela nous renvoie à l'orientation dialogique de Bakhtine, à savoir que tout mot, tout énoncé rencontre le discours d'autrui sur les chemins qui mènent vers son objet et que « tout membre d'une collectivité parlante ne trouve pas des mots neutres libres des appréciations ou des orientations d'autrui, mais des mots habités par des voix autres » (Bakhtine, 1963, traduction 1970: 263). » (Moirand 2004 : 81-82)
- 11 On comprend facilement, en ce qui concerne les textes littéraires, que « leurs auteurs ne peuvent répondre à leurs détracteurs, et que les *récepteurs* sont souvent confondus avec les (ou le) *destinataire(s)*, qu'ils ne sont pas nécessairement (Kerbrat-Orecchioni, 1980) » (*idem* : 158/173) (sur « Auteur et image d'auteur en analyse du discours » voir Maingueneau 2009). La question se pose aussi aujourd'hui, d'une certaine façon, pour les

textes qui sont publiés sur internet : les personnes qui les commentent en sont certes réceptrices, mais en sont-elles toujours les destinataires ?

2.3 (Dé)multiplication des échanges

- 12 Un double mouvement se dessine ainsi, preuve à la fois du réinvestissement de l'écrit *via* des messages brefs et nombreux, en partie signe d'une réappropriation et démultiplication relationnelle (nous avons le message facile, et les échanges brefs, instantanés, gratuits, sont propres à se démultiplier et à démultiplier nos interlocuteurs. potentiels); en même temps nous sommes plus rarement physiquement effectivement avec les gens auxquels nous écrivons et avec lesquels nous interagissons. Nous entretenons ainsi plus facilement des relations avec des personnes même éloignées. Là se situe l'un des atouts des réseaux sociaux. Pourtant, nous utilisons aussi ce type d'interface pour communiquer avec des personnes qui sont dans le bureau ou la pièce d'à côté. Une augmentation des messages en découle, qui semble signifier un développement relationnel, social (nous écrivons à plus de personnes que nous n'en fréquentons dans notre quotidien, et nous sommes lus par une quantité de personnes infiniment supérieure au nombre de personnes que nous connaissons réellement). La nature des liens sociaux est ainsi également plus diverse. Toutes ces nouvelles modalités d'interactions à distance et en différé ont globalement transformé la socialisation et, de fait, nos manières d'écrire comme d'utiliser, de considérer, l'écrit. Les représentations que nous imaginons communes en raison d'un présent énonciatif trompeur partagé sur une plate-forme numérique commune, sont en réalité différentes, sans que nous nous en rendions nécessairement compte. Ainsi par exemple, « liker » une publication Facebook juste à partir d'un titre, sans avoir cliqué sur la page pour lire l'ensemble de l'article peut être trompeur, car les titres peuvent dire exactement le contraire de ce dont ils traitent (Candel et Gomez-Mejia 2017).

3. Illustrations du décalage contextuel

- 13 Le résultat produit par l'ensemble des éléments ci-dessus décrits et que j'ai nommé « décalage contextuel » existe, la plupart du temps sans même être vraiment remarqué, partout où une certaine forme de décalage se produit, lié au contexte. Lors d'un échange, deux personnes pensant et imaginant le monde de manière radicalement différente sans même s'en douter, peuvent s'entendre sur un point précis, presque de détail, une petite remarque, et s'imaginer sur la même longueur d'onde, voire les meilleurs amis du monde¹⁴. La concision et le côté éphémère de l'échange peuvent masquer ce décalage contextuel. Mais un échange plus développé peut en revanche le révéler et produire des échanges musclés, comme cela se manifeste souvent sur les forums ou dans les fils de commentaires successifs. Le décalage contextuel peut également être lié à d'autres éléments (comme l'environnement, l'humeur, la température, les activités pratiquées...). Il se problématise dès lors qu'apparaît une forme d'inadéquation ou de non coïncidence entre deux (ou plus) points de vue. « Dans ce cadre, le désaccord, dans sa forme classique – une divergence d'opinion explicitée – signale une désynchronisation intersubjective, qui, dans la dynamique du discours, peut être plus ou moins ponctuelle et prendre des formes diverses » (Détrie 2016 : 4). Si le décalage contextuel est révélé, cette inadéquation (qui n'est pas toujours du malentendu, mais du mal interprété oui) est elle-même

productrice de négociation de sens, qui se fait sur la base d'une recherche de mise en adéquation, en coïncidence entre le dit et le contexte entre l'acte illocutoire de l'énonciateur.ice et la compréhension que l'on a soi-même d'un dit. La difficulté est que l'explicitation se fonde généralement sur l'idée que « ce que je dis et écris se justifie par qui je suis, mais les personnes qui me lisent ne savent pas qui je suis, et je ne veux pas vraiment le leur révéler »¹⁵. C'est à l'illustration de ce phénomène à travers un corpus d'énoncés numériques qu'est consacrée la partie qui suit.

3.1 Le décalage contextuel par l'exemple : les réactions au texte *La liberté d'importuner*

- 14 L'analyse du corpus, que nous considérons à partir du premier texte publié, à savoir la tribune publiée par 100 femmes intitulée *la liberté d'importuner* dans le *Monde*¹⁶ du 9 janvier 2018¹⁷, est constitué virtuellement par l'ensemble des réactions suscitées, prises de parole et ajustements qu'elle a suscités (virtuellement seulement dans la mesure où leur nombre demeure pragmatiquement incalculable) (Paveau 2017b : 163)¹⁸. Parmi ces réactions, des attaques *ad hominem* – ou plus exactement, *ad feminam* – à l'égard de Catherine Deneuve (désormais CD) et des commentaires déformant ses propos, qui ont poussé l'actrice à réagir en accordant un entretien à *Libération* paru le 15 janvier 2018¹⁹.
- 15 La comparaison des éléments de cette tribune et les commentaires qui l'ont suivis (voir extrait ci-dessous), révèle un brouillage sémantique reposant sur certains mots employés, en fonction des personnes énonciatrices des différents propos. Autrement dit, la fonction, le rôle social, la représentativité sociale dont sont investies sur le plan idéologique et/ou imaginaire les personnes réagissant à la tribune, constituent autant de contextualisations que de points de vue. On peut ainsi parler de « dissémination énonciative » ou encore d'éthé fragmentée. Ainsi, lorsque l'on observe la page du *Monde* qui propose sur son site un ensemble trié d'énonciations suscitées par la tribune, on remarque d'abord une certaine formalisation du fait que chaque paragraphe déroulant une interprétation personnalisée est identifiable comme un contexte de lecture fermé, clos aux propos tenus :

– « *Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle* », par un collectif de cent femmes, dont Catherine Millet (critique d'art, commissaire d'exposition et écrivaine) et Catherine Deneuve (actrice). Les auteures rejettent un féminisme qui conduirait à la haine des hommes. Elles dénoncent par ailleurs les effets nocifs que ce « *puritanisme* » peut avoir actuellement dans le monde de l'art.

– « *Le jour où les femmes se sentiront autorisées à exprimer leur désir, elles ne seront plus des proies* », par Belinda Cannone. L'essayiste loue la naissance de la parole libérée des femmes. Il faut maintenant arriver à une « *égalité dans l'érotisme* », c'est-à-dire que l'on cesse d'assigner aux femmes un rôle passif et que l'on repense en profondeur les rapports de séduction.

– *Violences sexuelles : « La nature a remplacé la culture comme origine de la violence »*, par Olivier Roy (politologue). Pour ce spécialiste de l'Islam, l'affaire Weinstein replace les violences sexuelles non dans une dynamique culturelle, comme on avait pu le croire après les attaques de Cologne, mais dans une dynamique masculine. C'est la nature du mâle qui est à l'origine des violences sexuelles.

– « *A force de laisser croire qu'il est aussi grave de dire que de faire, on finit par inciter au rejet de l'autre* », par Murielle Mollo (médecin), elle-même victime de harcèlement sexuel. L'auteure invite à bien distinguer le harcèlement sexuel qui comporte de véritables conséquences psychologiques, de simples approches de séduction. Cet amalgame trop fréquent aujourd'hui pousse, selon elle, à une guerre des sexes.

– « *L'absence de solidarité des femmes signataires de cette tribune me sidère* », par Michelle Perrot (historienne spécialiste de l'histoire des femmes, professeure émérite à l'université Paris-VII). L'historienne regrette que les cent signataires de la tribune portée par Catherine Deneuve choisissent la voie facile de la soumission. Elles auraient dû mettre leur statut à disposition de la lutte féministe.

– « *Mesdames, ne confondez pas les jeux de rôle de salon avec la vie réelle* », par Michèle Riot-Sarcey (historienne du politique et du féminisme, professeur d'histoire contemporaine et d'histoire du genre à l'université Paris-VIII-Saint-Denis). Elle estime les signataires de la tribune prônant une liberté d'importuner déconnectées d'avec la réalité du monde quotidien.

– La tribune signée par M^{me} Deneuve est « *l'expression d'un antiféminisme* ». Entretien avec Christine Bard (spécialiste de l'histoire du féminisme). Elle explique en quoi la tribune signée par l'actrice peut relever d'une certaine forme d'antiféminisme. Elle observe également que le mouvement #MeToo a transcendé les clivages qui traversent le féminisme.

– Une instigatrice de la tribune des cent femmes dénonce une « *censure morale insistieuse* », par Sarah Chiche (psychologue et psychanalyste). Signataire de la tribune portée par Catherine Deneuve, la psychologue déplore que le monde de l'art soit aujourd'hui sous le feu du débat féministe, brimant ainsi sa pleine liberté d'expression.

Source : http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/15/apres-la-tribune-deneuve-qui-a-dit-quoi-notamment-sur-le-feminisme_5242029_3232.html consulté le 12/03/2018

16 Le réseau de commentaires, de confusions diverses, de malentendus sur ce qui serait à comprendre et ce qui est compris, est une illustration du décalage contextuel. Il est rendue ici visuel par la mise en formes hypertextualisée de points de vue individualisés sur le texte discuté et illustre la dimension aspectuelle et énonciative du présent exposée auparavant. Sur le versant discursif, la plupart de ces prises de parole se justifient elles-mêmes et *de fait*, en raison d'une incompréhension (ou d'une « méprise », du verbe se méprendre) réelle ou supposée, de la parole initiale. Cette méprise n'est pas nécessairement désaccord. Un sous-texte (ou plutôt un *sur* texte au texte initial ?) se construit ainsi sous la forme d'une succession cumulative et fragmentée d'énonciations diverses, s'autojustifiant la plupart du temps non pas à partir de l'objet de discussion lui-même, mais sur l'énonciation précédente. La mise en abyme de la parole d'autrui, décontextualisée puis recontextualisée par une nouvelle subjectivité, dans un autre texte, est, pour ainsi dire, d'une productivité infinie. On assiste ainsi à ce que j'appelle la *dissémination énonciative* du propos (par citations, références implicites à des fragments, dans une multitude d'énoncés autres). Sur le modèle de l'arbre, le texte-tronc initial génère plus ou moins de réactions (adjonctions, nouvelles branches/bourgeons) qui s'éteignent ou florissent avec plus ou moins de succès.

17 CD réagissant à sont tour affirme ainsi dans l'entretien publié :

« Oui, j'ai signé cette pétition, et cependant, il me paraît absolument nécessaire aujourd'hui de souligner mon désaccord avec la manière dont certaines pétitionnaires s'octroient individuellement le droit de se répandre dans les médias, dénaturant l'esprit même de ce texte. Dire sur une chaîne de télé qu'on peut jouir lors d'un viol est pire qu'un crachat au visage de toutes celles qui ont subi ce crime. Non seulement ces paroles laissent entendre à ceux qui ont l'habitude d'user de la force ou de se servir de la sexualité pour détruire que ce n'est pas si grave, puisque finalement il arrive que la victime jouisse. Mais quand on parape un manifeste qui

engage d'autres personnes, on se tient, on évite de les embarquer dans sa propre incontinence verbale. C'est indigne. Et évidemment rien dans le texte ne prétend que le harcèlement a du bon, sans quoi je ne l'aurais pas signé. »

- 18 La justification produite par CD – qui n'est pas un *mea culpa* sur le fait d'avoir signé la tribune initiale, mais une clarification – a pour objet 1/ d'une part de se dissocier des déclarations individuelles et médiatisées de « certaines pétitionnaires » (qu'on identifie ici facilement en raison des propos rapportés, comme s'agissant de Brigitte Lahaie – désormais BL – et Catherine Millet) depuis la publication du texte : « moi », « mon désaccord avec » « la manière dont *certaines* pétitionnaires ». Dans cet extrait, CD met en cause les utilisations manipulatoires de sa signature qui ont été faites par ceux qui ont compris le texte « de travers » : la dernière phrase « et évidemment... » entend répondre aux diverses attaques formulées à son égard suite à une lecture partielle et partielle de la tribune. CD y pointe également la manipulation par mise en abyme de propos directement consécutifs au texte, prononcés par des personnes qui en étaient signataires et dont les propos se sont trouvés directement assimilés au texte initial, comme en constituant une exégèse – et donc, par translation, comme exprimant également le point de vue de toutes les autres signataires, dont CD. L'objet d'une exégèse étant normalement d'expliquer, de commenter, pour permettre une meilleure compréhension, il en découle normalement une meilleure contextualisation. Mais la notion d'exégèse se réalise ici différemment, et l'exemple que j'ai choisi n'est qu'une illustration parmi d'autres de ce fait récurrent : la notion d'exégèse recouvre ici la notion de commentaires dans son ensemble. Elle semble être devenue un automatisme nécessaire et consécutif à toute prise de parole (orale ou écrite), en raison du caractère décontextualisé propre aux communications dans ce type d'environnement, comme expliqué précédemment. Ainsi, BL, dont CD cite et dénonce les propos dans son entretien, reprend à nouveau la parole et affirme, à son tour dans un *mea culpa* public²⁰ que les propos qu'elle a tenus (et qui sont ceux dénoncés par CD) prononcés le 10 janvier sur BFM TV lors d'un débat avec la militante féministe Caroline De Haas), ont été mal interprétés car décontextualisés et manipulés :

« Publié le 12 janvier 2018 par l'Obs. "Evidemment que je ne l'ai pas dit pour blesser." L'animatrice radio BL, critiquée pour avoir glissé lors d'un débat avec la militante féministe Caroline de Haas sur BFMTV mercredi qu'une femme peut "jouir lors d'un viol", est revenue sur la séquence dans l'émission "l'Invité", qui sera diffusée sur TV5 Monde ce vendredi soir. "On peut jouir lors d'un viol" : les pires outrances des signataires de la "tribune de Deneuve" Interrogée sur ses propos sur le viol, l'animatrice explique dans la séquence qu'elle "regrette que [ses propos] aient été sortis de [leur] contexte". Ils sont "malheureusement une vérité", affirme-t-elle : « Ce que je voulais dire, parce que je connais par cœur les questions de sexualité, c'est que, parfois, le corps et l'esprit ne coïncident pas. ». Et d'ajouter : « On dit quelque chose, c'est repris par les réseaux sociaux, on est lynché, et il faut faire des excuses. Si c'est comme ça que le monde marche, alors je présente mes excuses. ». « Quand on est incomprise à ce point, c'est vrai que ça fait mal », dit-elle aussi, visiblement émue.


- 19 Ces exemples illustrent les liens avec la méprise, l'incompréhension et la violence verbale générées par cette décontextualisation – recontextualisation du propos et la scénarisation des propos est clairement productive d'un décalage contextuel, qui est ici dénoncé : c'est-à-dire : ce que je dis et ce que vous comprenez n'est pas conforme ; il y a un décalage (produit par manipulation du discours) entre encodage et décodage de l'interprétation attendue par la personne énonciatrice de son message. Le décalage contextuel intervient

par un défaut de calcul interprétatif de la part du récepteur (au sens de Sperber et Wilson, 1989) qui n'est pas *le* destinataire, mais l'un.e des destinataires possibles.

- 20 Une autre réaction à ces échanges, ici, celle de Falvie Flament²¹, permet de comprendre que BL, qui a été elle-même actrice de films pornos, exprime ici réellement un point de vue qui, s'il passe pour théorique, est aussi probablement personnel et relève de l'expérience vécue plus ou moins directement : sur le plan énonciatif, BL, ne dit en effet pas sur BFM TV « toutes les femmes qui se font violées vont jouir », mais « on peut jouir lors d'un viol ». Autrement dit, cela est techniquement possible ; ce qu'elle explique d'ailleurs, ensuite, par écrit : « *Ce que je voulais dire, parce que je connais par cœur les questions de sexualité, c'est que, parfois, le corps et l'esprit ne coïncident pas.* » La question qui est problématisée ici est d'une part celle de sa légitimité pour affirmer de tels propos et d'autre part, le lien réel entre la question du lien au corps d'une actrice consentante pour tourner dans un film, et des femmes violées qui ne le sont pas. Là encore, c'est la contextualisation du dit qui fait défaut : si l'on ne sait pas *a priori*, que BL a été actrice de porno et parle à ce moment-là en son nom personnel, pour apporter un témoignage technique. Les points de vue et propos qui se succèdent tout en s'éloignant progressivement du fil initial de la discussion, à force de rebondir, finissent par le desservir. Autrement dit, le témoignage personnel sur un sujet donné n'est pas toujours propre à le servir, puisqu'on y parle d'abord de soi, avant de parler du sujet en question²².
- 21 L'effet produit par la médiatisation numérique est une fragmentation des propos, qui arrivent par bribes aux récepteur.ices potentiel.le.s, dont ne sont retenus que les éléments eux-mêmes sélectionnés par des intermédiaires – processus qui me permet de travailler les notions d'éthé fragmentée et de dissémination énonciative en les faisant fonctionner de conserve.

La liberté d'importuner

Maléfique il y a environ 8 jours



Premier scandale de 2018, Madame Catherine Deneuve qui s'était déjà illustrée en défendant Roman Polanski signe une tribune avec 100 autres femmes pour la liberté d'importuner.
http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/09/nous-defendons-une-liberte-d-importuner-indispensable-a-la-liberte-sexuelle_5239134_3232.html

Votre avis ? vous en pensez quoi ?

Jamadoue Mariam 1 réponse Dernière réponse il y a environ 7 jours

78 MESSAGES 636 VUES Se connecter pour répondre

Maléfique il y a environ 8 jours

"Le viol est un crime. Mais la drague insistante ou maladroite n'est pas un délit, ni la galanterie une agression machiste."
 Ma réponse => "mademoiselle, mademoiselle, oh tu files ton 06 ... tu réponds salope, nique ta mère, fils de pute" (car oui on accorde pas dans ce genre de cas on te traite de fils de pute)

Jamadoue Mariam 1 réponse Dernière réponse il y a environ 8 jours

Julius il y a environ 8 jours

Elle a déjà pris le métro au moins Mme Deneuve ?

1 réponse Dernière réponse il y a environ 8 jours

Maléfique il y a environ 8 jours @Julius

@Julius a dit dans La liberté d'importuner :

Elle a déjà pris le métro au moins Mme Deneuve ?

Dans les films !

Jamadoue Mariam

Julius il y a environ 8 jours

Parce que bon, franchement, quand on lit les témoignages de ce que subissent beaucoup de femmes dans les transports, genre les mecs qui sortent leur engin, les mains au cul, etc... J'ai l'impression qu'elle ne sait pas de quoi elle parle.

Honey il y a environ 8 jours

J'en pense que l'euthanasie devrait être autorisée pour elle comme pour Aznavour

People always look better in the sun

1 réponse Dernière réponse il y a environ 7 jours

Source : <https://www.lereboot.com/topic/4978/la-liberté-d-importuner>

- 22 L'exemple de BL montre comment une parole orale, énoncée, se retrouve réduite à une matérialité textuelle simplifiée, par reprise citationnelle isolée. Il ne reste alors rien d'originel du dire initial, qui doit être reprécisé, restitué à nouveau. Ce phénomène est constant lorsque les médias reprennent les propos des hommes et femmes politiques, essayant de leur faire dire des choses qu'ils ou elles n'ont pas dites. Dans les exemples que nous venons de voir, il s'agit plutôt de « décalages contextuels » opportunistes : c'est-à-dire que certain.e.s, surfent sur la vague des propos d'autrui, peut-être maladroitement et sans intention malveillante *a priori*. Mais le décalage contextuel est d'autant plus problématique qu'il est aussi devenu une stratégie délibérée, utilisée comme instrument de décrédibilisation : par exemple, lorsque des députés se mettent à caqueter à l'assemblée nationale pour mettre en défaut un député écologiste qui prend la parole, obligée de s'écrier « mais je ne suis pas une poule ! »²³. Leur intervention vise précisément à manipuler les dires d'autrui en cherchant à les sortir de leur contexte pour en induire une autre lecture – le message visé sur le plan pragmatique étant : ce que dit cette femme n'est que caquètement, il ne faut donc pas en tenir compte.
- 23 D'une manière générale, tous les phénomènes de décalages contextuels – qu'ils soient provoqués sciemment comme la mise en œuvre d'une stratégie, ou liés à des dérapages, comme lorsque CD s'aperçoit du double sens de la tribune suite aux diverses réactions – correspondent à des brouillages de points de vue, à des appropriations subjectives et partielles de propos d'autrui, à des citations tronquées, à des inductions de lectures erronées²⁴. Leur objectif premier est de manipuler la parole d'autrui à des fins de valorisation de la sienne propre qui, néanmoins, s'avance comme porteuse de la parole d'autrui. Il s'agit donc d'un phénomène généralisé de parasitage du propos initial, dont certains, « les trolls », font leurs choux gras.
- 24 Enfin, ce brouillage énonciatif, typiquement lié au brouillage contextuel, intervient également directement dans la lisibilité des textes publiés sur les plateformes numériques des quotidiens où, finalement, on ne sait plus qui prend la parole : ainsi, toujours à propos de la tribune sur la liberté d'importuner, le *Nouvel Obs* écrit :
- « Le médiateur note aussi une "césure" chez les lecteurs du "Monde", ceux ayant réagi sur les réseaux sociaux étant beaucoup plus critiques que les abonnés du "Monde" lui ayant écrit, en grande majorité pour remercier le journal. Finalement, il a été convenu en interne d'améliorer la clarté de la présentation des tribunes, textes écrits par des personnalités extérieures au journal, afin que les lecteurs « non-avertis » comprennent immédiatement qu'ils ont à faire à une tribune et non à un article écrit par un journaliste maison ».
- 25 La non lisibilité/visibilité de l'énonciateur.ice est pointée ici comme décontextualisante.

Conclusion

- 26 J'ai voulu montrer en quoi la notion de décalage contextuel était d'abord inhérente aux communications numériques médiées par écran. Il s'agit néanmoins d'une notion très productive sur le plan discursif et pragmatique, dans nombre d'autres environnements. En retextualisant l'énoncé, le processus de décalage contextuel procède également à sa dé-discursivisation – il l'extrait du discours, brouillant par stratifications successives le propos initial qui, progressivement, se perd. Les processus de réappropriation citationnelle sont ici à l'œuvre et l'on retrouve les pratiques du dialogisme (Bakhtine 1977), de l'interdiscursivité/de l'intertextualité, du discours rapporté réappropriées ici à

des fins de manipulation du discours d'autrui à son propre profit. Moirand parle des « liens mémoriels qui semblent se tisser avec des dire antérieurs, construisant ainsi au fil du temps ce qu'on a appelé une *mémoire interdiscursive médiatique*, retrouvant alors la notion d'interdiscours de l'analyse du discours française (Pêcheux, Courtine) » (Moirand 2004 : 81). Une certaine forme de violence verbale s'y trouve apparentée.

- 27 Si ces phénomènes ne sont pas nouveaux au sens propre, la nouveauté est leur recrudescence exponentielle, liée : 1/ à l'injonction de réactivité, en raison même de la nature numérique, instantanée, médiatisée, diffusée en continu, des flux d'informations, 2/ à la nature même des nouvelles technologies de l'information et de sa diffusion ainsi qu'à leurs supports. Cela en fait une véritable problématique sociale et éthique relativement aux manières de communiquer qui sont les nôtres à présent. Le décalage contextuel me semble être la manifestation et le symptôme que nous ne maîtrisons pas les usages qui sont faits des outils de communication médiatisés non plus que la manière dont nos propos peuvent être réutilisés par d'autres dès lors qu'ils sont médiatisés. On peut questionner parallèlement l'archivage comme le contenu de l'énorme flux textuel produit : quel intérêt trouvons-nous à connaître de minute en minute le ressenti de tout en chacun ? *In fine*, il me semble que cela questionne également la nécessité d'une éthique relationnelle en même temps qu'un réinvestissement de la notion d'altérité : car non, les personnes qui nous lisent, qui nous entendent, à la radio, sur les réseaux sociaux, ne sont pas des *mêmes*, mais des *alter*, auxquels ils est donc nécessaire de ménager une soupape de sécurité en apprenant sans doute, à toujours situer, contextualiser clairement les propos que l'on tient comme étant aussi toujours les siens propres, émanant d'une subjectivité unique. Le décalage contextuel résulterait plutôt d'un manque d'éthique relationnelle, dans la mesure où le type d'énonciation qui lui est lié révèle beaucoup plus une quête du sens de soi qu'une quête du sens de l'autre, ce qui se traduit en effet par un fonctionnement des échanges qui se réalise plus sur le plan de la confrontation de points de vue pour le partage et la négociation du sens que sur la recherche d'un consensus ou d'un accord relationnel. En ce sens, il n'y a pas d'ajustement relationnel mais un ajustement d'éthè, toujours en représentation de soi. On constate ainsi que le décalage contextuel révèle des communications d'une rare violence où l'on ne s'intéresse pas vraiment à l'autre, mais juste à ce que l'autre a dit, à qui est l'autre (représentations) et à ce que l'on peut en dire.

BIBLIOGRAPHIE

Amossy, R. et Koren, R. coord., (2004), *Semen*, 17, « Argumentation et prise de position : pratiques discursives », Besançon, Presses universitaires franc-comtoises.

Authier-Revuz, J. (1990), « La non coïncidence interlocutive et ses reflets méta énonciatifs », in *L'interaction communicative*, Berendonner A. et Parret H. (eds), Berne, Peter Lang, 173-193.

Bakhtine, M. (1977), *Marxisme et philosophie du langage*, trad. Du russe par M. Yaguello, Paris, éd. De Minuit, éd. or. 1929.

Barbosa, P. (1992), *Metamorfoses do real. Criação literaria e computador*. Lisbonne : Universidade nova de Lisboa.

Calabrese, L. (2013), *L'Événement en discours. Presse et mémoire sociale*. Louvain-la-Neuve, Académia-L'Harmattan, coll. "Science du langage. Carrefours et points de vue".

Candel, E. et Gomez-Mejia, G. (2017), « Le bouton like : poétique du clic, vertige des discours », *Semen* [Online], 42 | 2017, Online since 25 August 2017, connection on 12 March 2018. URL : <http://journals.openedition.org/semen/10623>.

Détrie C. (2016), « Être contre et/ou tout contre en textotant : l'expression du consensus et du dissensus dans les SMS, entre rupture et continuum », 5e Congrès Mondial de Linguistique Française (F. Neveu, G. Bergounioux, M.-H. Côté, J.-M. Fournier, L. Hriba et S. Prévost éd.), DOI : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162702004>.

Détrie, C. et Verine, B. (2014), « Quand l'insulte se fait mot doux : la violence verbale dans les SMS », *Dialogic Language use 3. Dimensions du dialogisme 3. Dialogischer Sprachgebrauch 3*, Helsinki : Société néophilologique, 195-207.

Fracchiolla, B. et Schultz-Romain, C. (2016), « Violence verbale et communication numérique écrite : la communication désincarnée en question », in *Emotions en contextes numériques, Cahiers de Praxématiques*, n°66, <http://praxematique.revues.org/4263>. 18 pages.

Fracchiolla, B. & Schultz-Romain, C. (2015), « Montée en tension et usages du courriel universitaire », in Pesce, Sébastien & Casanova, Rémy, *La violence en institutions : situations critiques et significations*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Fracchiolla, B. et Schultz-Romain, C. (2014), « Réflexions pour une élaboration d'une charte éthique des relations interdiscursives : le cas de la messagerie universitaire », *Actes du Colloque IMPEC (Interactions Multimodales par écran) à Lyon, 2-4 juillet*, <http://impec.ens-lyon.fr/actes-du-colloque-impec-2014-en-ligne-208378.kjsp> (consulté le 06/10/2015)

Gadet, F. (2010), « Enjeux de langue dans l'analyse de discours », *Semen* [En ligne], 29 | 2010, mis en ligne le 21 octobre 2010, consulté le 12 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/semen/8812>.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2012), « Le contexte revisité », *Corela* [En ligne], HS-11 | 2012, mis en ligne le 02 avril 2012, consulté le 14 mars 2018. URL : <http://corela.revues.org/2627> ; DOI : 10.4000/corela.2627

Krauth-Gruber, S., Niedenthal, P. et Ric, F. (2009), *Comprendre les émotions : Perspectives cognitives et psycho-sociales*, Wavre, Belgique: Mardaga.

Marcoccia, M., Gauducheau, N. et (2007), « L'Analyse du rôle des smileys en production et en réception : un retour sur la question de l'oralité des écrits numériques », *Glottopol, Revue de sociolinguistique en ligne*, n°10, juillet.

Maingueneau, D. (1981), *Approche de l'énonciation en linguistique française. Embrayeurs, Temps, Discours rapporté*, Paris, Hachette.

Maingueneau, D. (2009), « Auteur et image d'auteur en analyse du discours », *Ethos discursif et image d'auteur, Argumentation et analyse du discours*, n°3. <http://aad.revues.org/660>

Moirand, S. (2007), *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF (Linguistique nouvelle).

- Moirand, S. (2004), « L'impossible clôture des corpus médiatiques. La mise au jour des observables entre catégorisation et contextualisation », *Revue Tranel (Travaux Neuchâtelois en linguistique)*, n°40, p. 71-92.
- Panckhurst, R., Détrie, C., Lopez, C., Moïse, C., Roche, M. et Verine, B. (2013), « Sud4science, de l'acquisition d'un grand corpus de SMS en français à l'analyse de l'écriture SMS », *Épistémè*, 9, pp. 107-138. Disponible sur Internet : <<http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00923618>>.
- Paillard, D. (1998), « Les mots du discours comme mots de la langue », *Le gré des langues* 14, 1041.
- Paveau, M.-A (2017a), « Des discours et des liens. Hypertextualité, technodiscursivité, écriture », *Semen [Online]*, 42 | 2017, Online since 24 August 2017, connection on 12 March 2018. URL : <http://journals.openedition.org/semen/10609>
- Paveau, M.-A. (2017b), « Du microscope à la caméra subjective. Les observables natifs de l'internet », in *Les observables en analyse de discours. Numéro offert à Catherine Kerbrat-Orecchioni, coord. Hugues Constantin de Chanay et Steeve Ferron, Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse de discours, tome 9.2.*
- Rabatel, A. (2017), *Pour une lecture linguistique et critique des médias. Empathie, éthique, point (s) de vue*, Paris, Lambert Lucas.
- Romain, C. et Fracchiolla, B. (2015). « Violence verbale et communication électronique : du mal lu au malentendu ». In Tuomarla U. et al. *Miscommunication and Verbal Violence / Du malentendu à la violence verbale / Misskommunikation und verbale Gewalt. Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki, TOME XCIII, Société Néophilologique. Publication en ligne* <http://blogs.helsinki.fi/dialog3/files/2015/07/Romain-Fracchiolla.pdf>.
- Sitri, F. (2004), « Dialogisme et analyse de discours : éléments de réflexion pour une approche de l'autre en discours », *Cahiers de praxématique [En ligne]*, 43 | 2004, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 14/03/2018. URL : <http://praxématique.revues.org/1846>
- Sperber, D. et Wilson D. (1989), *La pertinence : communication et cognition*, Paris, éd. De Minuit, éd. or. (1986) *Relevance: Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.
- Watzlawick, P., Helmick Beavin, J., et Jackson, D. D. (1967), (trad. Fr. 1972) *Une logique de la communication*, Paris, Seuil, points essai.

NOTES

1. L'article de 2012 de Catherine Kerbrat-Orecchioni, que je cite également à l'appui comme cadre général, constitue une claire synthèse de la notion de contexte (en langue, en discours). Elle y explicite également les deux niveaux de définition de « contexte » : d'une part défini comme « ensemble d'éléments qui influencent l'interprétation » et d'autre part contexte comme « pur environnement ».
2. Contrairement à l'environnement qui constituera notre sujet d'étude, sms et courriels appartiennent au plan privé (les personnes généralement se connaissent) et ont donc, en tant que telles, certaines particularités énonciatives repérées. Pour une étude des spécificités discursives en contexte sms, voir Détrie 2016, Détrie et Verine 2014 ; pour celles des courriels, voir Fracchiolla et Romain 2014, 2015, 2016.
3. J. Authier inventorie pour sa part quatre types de non coïncidences : non coïncidence entre l'énonciateur et le destinataire, du discours à lui-même, entre les mots et les choses, des mots à eux-mêmes.

4. « L'interdiscours est un concept forgé par l'analyse de discours « française » pour rendre compte du fait que « 'ça parle' toujours 'avant, ailleurs et indépendamment' » ; la notion de mémoire discursive, reformulation (par J.J. Courtine entre autres) de la notion de domaine associé de Foucault, rencontre l'interdiscours, qu'elle rend plus « concret » en en faisant un « corps sociohistoriques de traces discursives » (Pêcheux in Maldidier 1990, p. 301). » (cité par Sitri 2004 :2).
5. C'est ainsi par exemple à travers les hommages rendus à France Gall sur Facebook que j'ai compris son décès, sans pour autant que son décès en tant que tel y soit relaté d'une manière ou d'une autre.
6. Voir aussi Détrie 2016.
7. Sur les points de vue en énonciation, voir Rabatel (2017 : 74) et Kerbrat-Orecchioni (2012 : 12).
8. Qui a pour caractéristiques de générer une forme de négociation du sens a posteriori, sous forme de reprises, citations, commentaires, qui constituent une forme d'exégèse du texte initial, formellement isolé comme étant le texte à commenter – même s'il s'agit d'un discours. Voir les développements en dernière partie à partir de l'analyse du corpus.
9. Et aussi un manque d'empathie (voir Rabatel 2017).
10. Une telle transformation de nos pratiques a nécessairement des répercussions, y compris cognitives, comme le besoin de consulter régulièrement nos messages reçus ou les réponses à nos commentaires, etc. Contrairement au courrier postal qui n'est livré qu'une fois par jour, mails et commentaires sont susceptibles d'arriver constamment, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, créant de fait une forme de curiosité, d'attente, voire d'instinct de communication, qui n'existait pas avant que ces modes de communication n'existent.
11. Autrement dit, nos capacités à communiquer n'existent dans ces environnements que via une transformation préalable de tous nos dires et écrits en lignes codées de 0 et de 1.
12. « Seul le présent existe avec certitude, alors que le futur s'exprime essentiellement par des tournures de type « présent+infinitif (je dois faire, nous pensons partir, je vais y aller...) et le passé distancié se fait rare au profit du passé composé¹, dont tout l'intérêt est précisément son actualisation présente et semble signifier une forme d'acquis (aspect accompli : je l'ai fait) à partir de quoi il est possible de passer à autre chose (plus que de se projeter dans le futur – lequel est pratiquement rejeté dans les limbes d'une abstraction improbable tellement elle serait éloignée, qui l'apparente de plus en plus au conditionnel). » (Fracchiolla 2006).
13. Sauf exception : il peut en effet s'agir d'un événement discursif oral, qui a lieu lors d'un débat, et qui est ensuite à l'origine d'une production d'écrits.
14. Le pendant de ce type d'événement est traité dans Détrie 2016, autour de la question de l'accord et du désaccord, à partir d'un exemple où, se trouvant généralement en désaccord sur le fond, un député exprime son accord à un autre en une occasion précise.
15. L'anonymat et le choix de pseudos en témoignent.
16. http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/09/nous-defendons-une-liberte-d-importuner-indispensable-a-la-liberte-sexuelle_5239134_3232.html, 1120 mots.
17. http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/09/nous-defendons-une-liberte-d-importuner-indispensable-a-la-liberte-sexuelle_5239134_3232.html, 1120 mots.
18. « Même en réduisant l'internet au web 2.0, l'analyste doit faire face à une quantité innombrable, au sens propre du terme, d'énoncés, qui font échec à toutes les procédures de comptage et à toute mesure de représentativité : en 2015, 2,46 millions de contenus par minute sont partagés sur Facebook, 277 000 tweets sont envoyés, 4 millions de recherches sont effectuées » (Paveau 2017b : 163).
19. Pour un aperçu des « fils » générés sur différentes interfaces, voir par exemple : http://www.lemonde.fr/societe/article/2018/01/14/catherine-deneuve-presente-ses-excuses-aux-victimes-d-actes-odieux-qui-ont-pu-se-sentir-agressees-par-la-tribune_5241610_3224.html; <http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/15/apres-la-tribune-deneuve-qui-a-dit-quoi->

- notamment-sur-le-feminisme_5242029_3232.html; http://www.lemonde.fr/societe/article/2018/01/10/la-tribune-de-deneuve-fait-reagir-au-dela-des-frontieres_5240067_3224.html
- ; <https://www.franceculture.fr/societe/harcelement-catherine-deneuve-assume-la-tribune-polemique-mais-sexcuse-aupres-des-victimes>
- ; <http://www.telerama.fr/monde/laure-adler-pourquoi-je-nai-pas-signe-la-tribune-sur-la-liberte-dimportuner,n5437559.php>; etc.
20. <https://www.nouvelobs.com/societe/20180112.OBS0546/on-peut-jouir-d-un-viol-en-larmes-brigitte-lahaie-presente-ses-excuses.html>
21. Le 10 janvier 2018, « Flavie Flament, victime de viol, l'a dézinguée sur les réseaux sociaux. » et a publié une photo de Brigitte Lahaie, lorsqu'elle était actrice de porno » – et l'on peut se demander pourquoi ? sinon pour expliquer justifier en effet ce que BL peut affirmer ici pour se justifier (<https://www.closermag.fr/people/on-peut-jouir-lors-d-un-viol-flavie-flament-dezingue-brigitte-lahaie-773644>).
22. Cette remarque pourrait donner lieu à certains développements sur le témoignage et sur l'intérêt de la multiplication des témoignages recueillis, dans la perspective d'une analyse de discours. D'une certaine manière le témoignage semble problématique lorsqu'il est unique et individuel mais se constitue un événement historique révélateur dès lors qu'il est démultiplié et concordant (Amossy et Koren 2004).
23. http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/10/09/caquetement-d-un-depute-ump-lors-de-l-intervention-d-une-elue-eelv_3492289_823448.html (à propos de l'intervention de Véronique Massoneau, députée écologiste)
24. Voir aussi Sitri 2004 et Paillard 1998.
-

RÉSUMÉS

Les médias de communication numérique à distance et les créations logicielles de communication entre les individus qui ont émergé ces trente dernières années ont entraîné un développement sans précédent de nouvelles technologies de l'écrit et de l'écriture ainsi qu'une retextualisation des échanges concomitante à une dématérialisation du contexte. Or, la dématérialisation du contexte propre à ces environnements complexifie de manière exponentielle sa compréhension, multipliant les risques de malentendus, de décalages, d'incompréhension. Les personnes qui communiquent n'étant pas physiquement présentes l'une à l'autre, leur rencontre s'effectue et se matérialise *via* un texte. La textualité devient dès lors un nouveau mode de rencontre, dont le texte est le lieu. Le fait que nous imaginions la communication comme si elle était instantanée développe une compréhension textuelle du message, dans l'instant où nous le lisons, qui est propre à la réception. Tous ces échanges reposent sur une faille identique : ils privent l'interaction des nombreuses possibilités de régulation que permet la présence et dont nous privent les écrans, alors que la communication ne repose que sur un pourcentage très faible de verbal. Je définis ainsi le *décalage contextuel*, qui s'insinue dans ce manque, comme étant d'abord un décalage énonciatif augmenté d'une constante et nécessaire recontextualisation. Après en avoir expliqué le processus, j'en illustre les manifestations à travers l'analyse d'un extrait de corpus, constitué par des réactions au texte *la liberté d'importuner* paru dans le *Monde* du 10 janvier 2018.

The remote digital communication media and the communication software that have emerged over the last thirty years have led to an unprecedented development of new writings and writing technologies as well as a retextualization of the exchanges concomitant to a dematerialization of the context. However, the dematerialization of the context of these environments is exponentially complexifying its understanding, multiplying the risks of misunderstanding and misalignment. People who communicate are not physically present to each other, their meeting takes place and materializes *via* a text. Textuality becomes a new way of encounter, of which the text is the place. The fact that we imagine communication as being instantaneous develops a textual understanding of the message, as we read it, that is only characteristic to the reception. All these exchanges are based on an identical weakness: they deprive the interaction of the many possibilities of regulation that the physical presence allows and from which the screens deprive us, while the communication is based on a very low percentage of verbal. I thus define the notion of « contextual gap », which insinuates itself in this lack, as being at first an enunciative shift augmented by a constant and necessary recontextualization. After explaining how it works and develops, I illustrate its manifestations through the analysis of an extract of corpus, constituted by reactions to the text the *freedom to bother* published in *Le Monde* on January the 10th, 2018.

INDEX

Mots-clés : énonciation – analyse du discours – communication médiée par écran – textes – contextes.

Keywords : enunciation – discourse analysis – screen mediated communication – texts - contexts

AUTEUR

BÉATRICE FRACCHIOLLA

Université de Lorraine, CREM EA 3476